



# SAISON 2017 / 2018

## INSCRIPTION

*Nouvel adhérent*

Photo

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_ DATE DE NAISSANCE \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

TELEPHONE : \_\_\_\_\_ E-MAIL : \_\_\_\_\_

PROFESSION : \_\_\_\_\_

Nombre d'années de pratique de l'Aïkido : \_\_\_\_\_ Grade (Kyu, Dan) : \_\_\_\_\_

**Les Tarifs :** **125 €** adultes (+de 14ans) **licence comprise** (de 35 € )

**70 €** enfants licence comprise (de 25 € )

Pour les familles : -10 € sur les licences supplémentaires, par exemple, deux personnes : -10 € sur la seconde, trois personnes : -10 € sur la seconde et -10 € sur la troisième.

Tarif étudiant et sans emploi : 80 €.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'assurances proposées notamment concernant les garanties complémentaires (documents remis ou affichés) et je choisis : Assurance de base : ☐ Option 1 : ☐ Option 2 : ☐

Comment avez-vous choisi notre club ?

Signature de l'adhérent :

Démonstration : ☐ Publicité boîte aux lettres : ☐ Publicité affiche ☐ Mairie : ☐ Relation personnelles : ☐  
Proximité : ☐ Médias : ☐ Site Internet : ☐ Pages Jaunes : ☐  
Autre : \_\_\_\_\_

### AUTORISATION PARENTALE POUR MINEUR

Je soussigné(e) : \_\_\_\_\_ autorise mon fils, ma fille (\*) : \_\_\_\_\_ à pratiquer l'Aïkido et à être licencié auprès de la Fédération Française d'Aïkido, d'Aikibudo et Affinitaires. Autorise, n'autorise pas (\*) l'enseignant à prendre les mesures jugées utiles par lui-même en cas d'accident.

No téléphone des parents :

Domicile : \_\_\_\_\_

Bureau : \_\_\_\_\_

Portable : \_\_\_\_\_

Lieu où doit être dirigé l'enfant (CHU, clinique, etc...)

SIGNATURE DES PARENTS

(\*) rayer les mentions inutiles

### CADRE RÉSERVÉ AU CLUB

Nom de l'inscripteur : \_\_\_\_\_ Règlement : Espèce : ☐ Chèque : ☐ Chd1 Chd2 Chd3

Certificat médical : ☐ Licence demandée : ☐ Observations : \_\_\_\_\_

*Les informations recueillies dans le présent questionnaire ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion interne et pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès dans les conditions prévues par la loi 78-17 relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 17 janvier 1978, par l'intermédiaire des membres de l'association ayant recueilli les présentes informations.*